Publié le 20 10 2026

Arrêté temporaire n°26-AT-0151
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

RUE DES EPICIERES

Le Maire de Sèvremont,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,
VU la demande en date du 16/10/2026 émise par PAINHAS ENERGIE demeurant 2 allée Théodore MONOD - Esp Hamani - 64210 BIDART représentée par Madame Charlotte LIBAUD pour le compte de ENEDIS demeurant 13 Allée des Tanneurs 44000 NANTES représentée par Monsieur Stéphane VILLETTE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,
CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 30/10/2026 au 30/12/2026 RUE DES EPICIERES,

ARRÊTE

Article 1
À compter du 30/10/2026 et jusqu'au 30/12/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE DES EPICIERES :

- La circulation est alternée par B15+C18 et K10 ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, PAINHAS ENERGIE.

Article 3
Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 20 octobre 2026
Le Maire de Sèvremont

MAIRIE DE SÈVREMONT 85700

Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- *ENEDIS*
- *Le Maire de Sèvremont*
- *HERVOUET France*
- *SOVETOURS*
- *Gendarmerie Pouzauges*

- *Poste Pouzauges*
- *SYCLEA 85*
- *Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure*
- *Car du Bocage*
- *Transport scolaire Pouzauges*
- *PAINHAS ENERGIE*

ANNEXES:
demande d'arrêté de circulation
Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

ENE872625122-DA-43756049

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : LIBAUD Prénom : Charlotte
Dénomination : Paínhas Energie Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 2, allée Th. Monod - Esp Hanami - ech. Izarbel
Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE
Téléphone 0623174672 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : recepisse-da-dpv@dictservices.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS Prénom : VILLETTE Stéphane
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 13 allée des Tanneurs
Code postal 44000 Localité : NANTES Pays : FRANCE
Téléphone 0607584646 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : stephane.villette@enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☐

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue des épicières,
Code postal 85700 Localité : Sèvremont

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Branchement SOUT

Date prévue de début des travaux : 30/10/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 30/10/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒

Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue 3
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☒

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : Le :16/10/2026

Nom : LIBAUD Prénom : Charlotte Qualité :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

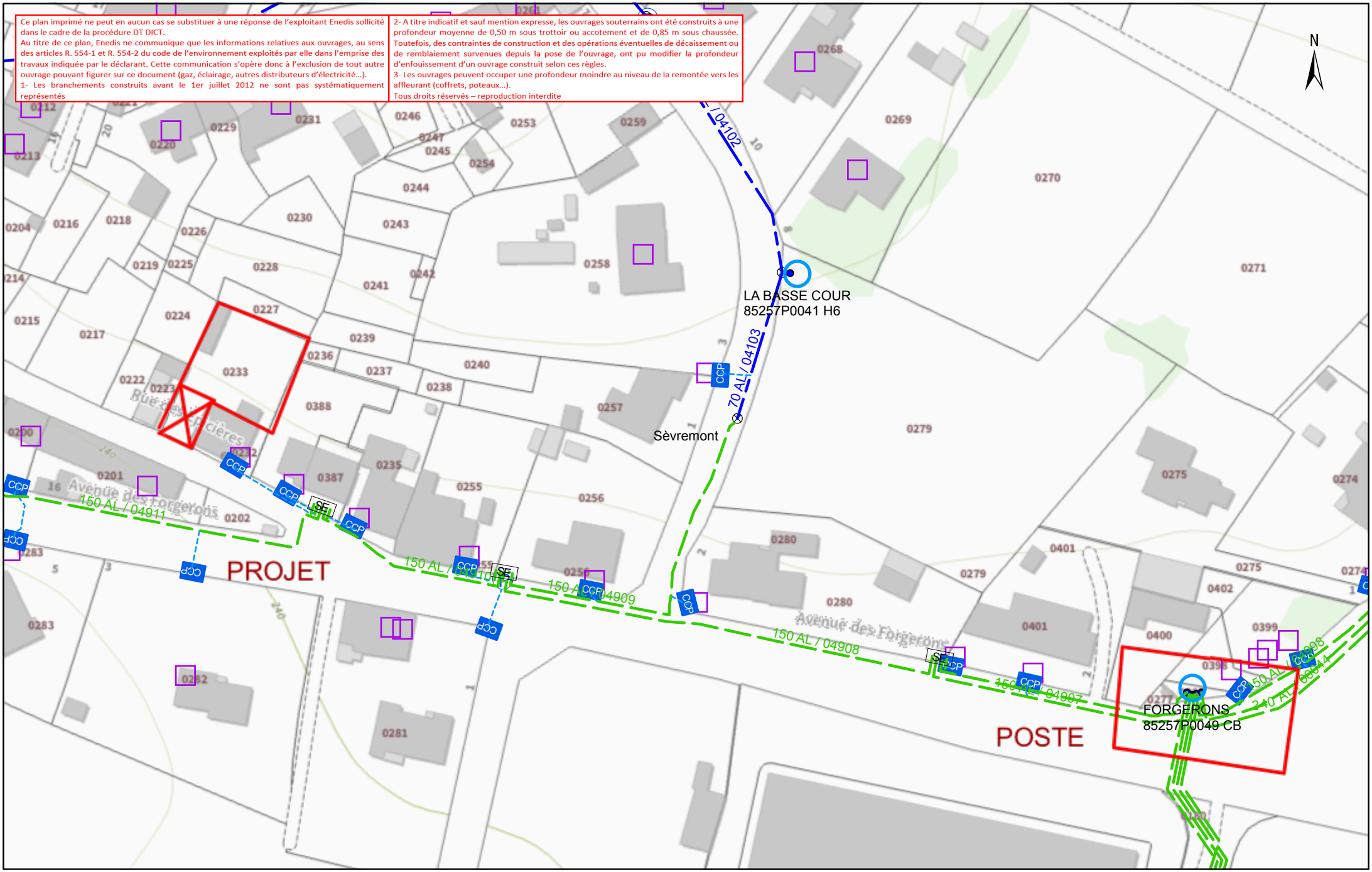


Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.903341 46.835585 -0.903196 46.835762 -0.903604 46.835872 -0.903717 46.835692 -0.903341 46.835585</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

PLAN 1000

Ce plan imprimé ne peut en aucun cas se substituer à une réponse de l'exploitant Enedis sollicité dans le cadre de la procédure DT DICT.
Au titre de ce plan, Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité...).
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurant (coffrets, poteaux...).
Tous droits réservés – reproduction interdite



0 10 50 m

16/01/2026
15:22:58

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

FICHE ETUDE

30/04/2026
Etude réalisée par : Paulo Barbosa
A transmettre à vos artisans

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	**FICHET Simon**	N° d'affaire :	**72613230**
Adresse chantier :	**6 BIS RUE DES EPICIERES 85700 Sèvremont**	Commune :	**Sèvremont**

Nom et fonction de la personne au rdv : FICHET Simon — Client — Date d'emménagement : 28/05/2026

TRAVAUX : S03 2bis Branchement souterrain Type2 sur coffret avec pose de grille

Type de voie (liaison réseau) : Communale

A charge du client :		
1	• Liaison privative à poser par le client (liaison C)	A réaliser
2	• Reprise de l'installation existante (après disjoncteur) par un électricien	A réaliser
3	• Création d'une niche dans le mur, 3 semaines avant date travaux (dimensions indiquées)	A réaliser
4	• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser
5	• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
A charge d'Enedis :		
A	• Terrassement liaison publique 14ml type2	
B	• Pose au sol en limite de propriété d'un ensemble de coffrets dos à dos équipés cptr et disj MONO	
C	• A poser : Liaison réseau 1 câble 4x 35 Alu	
D	• Pose d'une grille de repiquage dans le coffret voisin dont le nom et l'adresse sont notés en commentaires	



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention : L'adresse du client à contacter est la suivante : 6 RUE DES EPICIERES 85700 Sèvremont
Le nom ainsi que les coordonnées du client sont à fournir

Commentaires : (Possibilité nacelle, accèssibilité, autres…)

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle		Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A					
12 kVA	S4 - Branchement souterrain Type 2 sur grille	**25**		**14**	Alu 35 mm²		**39**	1,09	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2			0,00	

Terrassement	Mètres T2	Mètres T2	Longueur Total
	14	**0**	**14**

L'ACCEPTATION DU DEVIS VAUT L'ACCEPTATION DE L ETUDE

Lu et approuvé, le :